

AVEZ VOUS UNE MINI POMPE ?

Par sa rapidité, sa légèreté, ses dimensions réduites et son coût d'opération moindre, une mini-pompe est un outil indispensable dans un service de protection contre l'incendie. C'est dans ces termes en 1978 que le chef de la formation de notre service d'incendie, identifiait ce type de véhicule d'intervention.

Avec l'arrivée d'autopompes de plus forte taille et plus lourdes, est apparue la nécessité de se doter de matériel d'attaque plus léger et rapide. Étant donné que les cas d'intervention ne nécessitent pas toujours du matériel très lourd c'est ici que nous y voyons un avantage certain.

La mini-pompe utilisée comme véhicule de première intervention, a pour tâche de rabattre les flammes et de contenir l'incendie jusqu'à l'arrivée des autopompes et de personnel supplémentaire.

Il n'est pas prudent de se fier uniquement à la mini-pompe, pas plus d'ailleurs qu'à une autopompe seule, puisque les possibilités des ces types de véhicules d'intervention sont limitées.

Notre service de protection contre l'incendie fut le premier au Québec à utiliser la mini-pompe comme projet pilote. Depuis, ce véhicule fait parti des interventions courantes de tous les jours.

Utiliser un tel véhicule permet de répondre à différents appels identifiés comme mineurs qui comptent pour 40 à 60 % de toutes les interventions.

Ce véhicule ne possédant qu'un débit d'eau restreint, il doit être considéré comme une pièce d'équipement auxiliaire et non pas comme une autopompe destinée à combattre les incendies majeurs.

Véhicule idéal pour les incendies mineurs : Feux de poubelles, feux de champs, feux d'automobiles, de camions, appels pour odeurs suspectes, hydrocarbure sur la chaussée, systèmes d'alarme en opération. Finalement tout ce qui s'appelle vérification avec incendie non fondé. Si un appel au 911 présente le moindre doute, le nombre de véhicules intervenant est prioritairement augmenté à une alarme complète, impliquant à tout coup la mini-pompe.

Ce véhicule opéré par 2 pompiers, permet à ces derniers de développer une vaste expérience dans la prise de décision. Ils doivent pour bien répondre au besoin être bien équipé de système de télécommunication(chacun a une radio portable).

Très souvent les pompiers vont effectuer une attaque initiale à l'aide de ce véhicule et réussir à maîtriser un début d'incendie. De plus les pompiers intervenants sur une mini-pompe détiennent l'autorité de demander en tout temps une alarme supplémentaire. Étant plus rapide ils rapportent la situation qu'ils constatent, permettant au chef responsable de l'intervention de prendre des décisions à distance.

L'équipe d'une mini-pompe doit être capable et en mesure de juger si un feu d'importance peut-être attaqué, surtout si cet incendie fait rage à l'intérieur d'un bâtiment

Lors d'un incendie majeur, après qu'ils aient effectué le travail minimum de premier intervenant, les deux (2) pompiers rejoignent l'équipe de leur caserne dans leur secteur. L'officier commandant bénéficie alors d'une équipe complète de 5 hommes.

Souvent, grâce à leur rapidité, ils procèdent à une attaque initiale, puis ils transfèrent la lance qu'ils utilisaient pour l'attaque initiale sur l'autopompe qui vient de s'alimenter, leur permettant d'utiliser à nouveau leur lance initiale.

Leur mini-pompe pourra aussi éventuellement répondre à d'autres appels pendant l'incendie majeur, permettant de garder en caserne les véhicules plus importants pour d'autres incendies majeurs possibles.

Pour décrire une mini-pompe, on doit considérer des mesures réduites et souvent en deçà de la capacité d'une pompe portable récente que l'on retrouve sur le marché d'aujourd'hui. Il existe certaines mini-pompes avec de plus grandes capacités de pompage. Habituellement montée sur châssis de camionnette d'une tonne et équipée du type de pompe suivante:

Pompe de classe A
200 GIPM à 150 lb/po²
1000LPM à 1035 Kpa

Réservoir

200 gallons impériaux (1000 litres)

Entrée de 2 ½ (65mm)
Sortie de 2 ½ (65mm)
Sortie de 1 ½ (38mm)

Dans plusieurs circonstances, l'équipe d'une autopompe, secondée par celle d'une mini-pompe, travaillant en étroite collaboration, donneront un rendement supérieur à une autopompe seule avec 4 hommes.

Une caserne de pompiers dotée d'une mini-pompe, permet à celle-ci d'augmenter la qualité du travail, augmente la sécurité des pompiers intervenants (réduction d'accidents de la route) en ayant moins de pompiers qui répondent pour les demandes mineures.

Une mini-pompe permet à cause de ses dimensions réduites d'atteindre très facilement des endroits qui sont quelquefois encombrés et inaccessibles aux autopompes, plus grosses et lourdes.



ROLAND TURGEON

Division Chief of Quebec
Chef de Division

Toutes nos mini-pompes transportent aujourd'hui du matériel de premiers soins et d'oxygène, et éventuellement on pourra les utiliser comme premiers-répondants médicaux.

Notre service possède actuellement huit(8) mini-pompes, qui répondent à de multiples appels mineurs de façon autonome en plus de participer aux incendies majeures.

En terminant, une nouveauté que nous retrouvons aujourd'hui comme ajout sur une mini-pompe, présentement à l'étude chez-nous, c'est un système d'air comprimé et de mousse de classe A & B (compressed air foam fire fighting system). Pour plus d'information consultez la publication Fire Fighting in Canada de Avril/Mai page VIII de la section supplément.

Une autre référence, la norme Canadienne :

Light Attack Fire Fighting Apparatus – CAN/ULC – S523 – 1991.

Note :

Pour des raisons hors de notre contrôle, nous ne pouvons vous fournir le texte français/anglais publié dans la revue.

Par contre le présent texte est celui qui fut publié dans le numéro Juin/juillet 1999.

This is not a print of the text published in the magazine. Sorry for that. But this text is the official one.